

*Article original***Sante et sécurité au travail dans le secteur de la pêche artisanale au débarcadère de Boulbinet à Conakry**

Occupational health and safety in the artisanal fishing sector at the Boulbinet in Conakry

F Oularé*¹, MS Dioum¹, I Baldé¹, S Camara¹, A Yansané¹, H Bah²**Résumé**

Introduction : La pêche artisanale compte parmi les professions les plus dangereuses. L'objectif de cette étude était de faire l'état des lieux de la santé professionnelle et la sécurité au travail chez les pêcheurs artisans du port de Boulbinet à Conakry.

Méthodologie : Il s'agissait d'une étude prospective de type descriptif d'une durée de 6 mois allant du 28/09/2021 au 27/03/2022. Elle portait sur les pêcheurs de tout âge, de tout sexe travaillant à bord de pirogues de pêche artisanale ayant une licence de pêche.

Résultats : Au total 565 pêcheurs ont adhéré à l'étude. Les hommes étaient majoritaires 98,58%. L'âge moyen était 33 ans. La Tranche d'âge la plus observée était 21 à 30 ans. Le niveau d'instruction primaire était (44,78%) suivis des non scolarisés (28,14%). Parmi eux 49,30% associaient le tabac au chanvre indien et 15,8 % l'associaient avec l'alcool. Parmi les incidents de barque, les pannes de machines ont été les plus rencontrées 36,75%. Les blessures superficielles étaient (42,43%) et les membres supérieurs ont constitué les sièges principales 48,57%. L'insuffisance des EPI (30,61%) et le brouillard

(15,19%) ont été les causes majeures d'accidents de barques. La fatigue (33,13%) a été la principale cause humaine d'accident de travail. Une absence totale de certains équipements de protection a été observée.

Conclusion : Il ressort de notre étude que les pêcheurs artisans se trouvent confrontés à des problèmes sanitaire et sécuritaire qui les touchent de plus près.

Mots-clés : Santé, Sécurité, Travail, Pêche artisanale, Conakry.

Abstract

Introduction: Artisanal fishing is one of the most dangerous professions. The objective of this study was to take stock of occupational health and safety at work among artisanal fishermen in the port of Boulbinet in Conakry.

Methodology: This was a prospective, descriptive study lasting 6 months from 09/28/2021 to 03/27/2022. It covered fishermen of all ages and sexes working on board artisanal fishing canoes with a fishing license.

Results: A total of 565 fishermen participated in the study. Men were in the majority at 98.58%. The average age was 33 years old. The most recorded age group was 21 to 30 years old. The level of primary

education was (44.78%) followed by those not in school (28.14%). Among them, 49.30% associated tobacco with Indian hemp and 15.8% associated it with alcohol. Among the boat accidents/incidents, machine breakdowns were the most encountered 36.75%. Superficial injuries were (42.43%) and the upper limbs constituted the main sites 48.57%. Insufficient PPE (30.61%) and fog (15.19%) were the major causes of boat accidents. Fatigue (33.13%) was the main human cause of work accidents. A total absence of certain protective equipment was observed. Conclusion: It appears from our study that artisanal fishermen are faced with health and safety problems which affect them more closely.

Keywords: Occupational health, safety, artisanal fishing, Conakry.

Introduction

La pêche désigne une activité de capture, de cueillette, voire de prélèvement d'organismes aquatiques qui s'effectue au dépens des ressources de l'hydrosphère. Les pêches peuvent être subdivisées en petite pêche (pêche artisanale ou pêche côtière) et en grande pêche (pêche industrielle ou pêche en haute mer, pêche à grande distance ou pêche hauturière) [1]. La FAO définit la pêche artisanale comme la pêche traditionnelle pratiquée par des ménages de pêcheurs (par opposition à des sociétés commerciales), qui utilisent des quantités relativement faibles de capital et d'énergie, des navires de pêche relativement petits, effectuent de courtes sorties de pêche, à proximité du rivage, et travaillent principalement pour la consommation locale [2]. L'importance de la pêche artisanale et son rôle en termes de contribution à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire sont de plus en plus reconnus. Elle procure des revenus, fournit de la nourriture pour les marchés locaux et contribue de manière importante aux apports nutritionnels [3,4].

La petite pêche représente plus de la moitié des prises mondiales de poissons en mer et dans les eaux

intérieures, et emploie plus de 90 % des 35 millions de pêcheurs dans le monde. Elle donne un moyen de subsistance à 84 millions d'autres personnes employées à des tâches liées au traitement, à la distribution et à la vente du poisson [5]. Le milieu de travail du secteur de la pêche artisanale englobe des éléments physiques, ergonomiques, chimiques, biologiques, psychologiques et sociaux susceptibles de provoquer des accidents du travail, des lésions et des maladies professionnelles. Les pêcheurs artisans sont confrontés à des conditions de travail difficiles, à l'isolement, à de longues journées d'activités, à une organisation laborieuse et à un niveau élevé de pression et de fatigue. L'abus d'alcool, du tabac et de drogues ainsi que les maladies infectieuses sont également des problèmes potentiels dus aux activités de la pêche [6].

La problématique de la santé et sécurité au travail des pêcheurs artisans réside dans le fait que la pêche compte parmi les professions les plus dangereuses. Aux risques sanitaires et sécuritaires inhérents à un métier difficile, s'ajoute pour les pêcheurs artisans un environnement fondamentalement hostile dont ils ne connaissent pas les principes [7]. L'effort excessif qu'exige les activités de la pêche artisanale, le manque d'équipement de protection, les opérations de pêche qui ne s'accompagnent pas d'une formation adaptée, les accords distincts entre employeurs et employés lors d'opérations, ainsi que les conditions de travail pénibles accompagnées d'horaires longs et irréguliers sont autant de facteurs qui augmentent l'étendue et la gravité des maladies et accidents d'origine professionnelle auxquels sont exposés les pêcheurs artisans [8].

La FAO estime qu'environ 30 millions de pêcheurs travaillent à bord de 4 millions de bateaux de pêche, dont 1,3 million de bateaux pontés et 2,7 millions de bateaux non pontés. Près de 98% de ces bateaux mesurent moins de 24 mètres de long et ne relèvent donc pas des règles et règlements internationaux [6].

La pêche est un métier dangereux et pénible : en 1999, le bureau international du travail évaluait le nombre

de décès en mer à 24 000 dans l'année, soit un taux de 80 pour cent mille, particulièrement important et à 24 millions le nombre d'accidents de travail non mortels. En France, 15 847 marins travaillent à la pêche en 2018, pour 13472 au commerce. La survenue d'accidents du travail reste élevée dans les secteurs de la pêche (avec un indice de fréquence de 50 accidents du travail maritime, atm, pour 1 000 marins) et du commerce (avec un indice de 41 atm pour 1 000 marins). [9]

Dans une étude au Sénégal, les chocs directs d'une pirogue étaient les plus fréquents (68,10%), suivis par des objets pointus ou contondants (16,27%) [10].

En Guinée, la filière guinéenne des petits pélagiques est estimée en moyenne à plus de 51,250 tonnes par an avec 13 574 emplois directs et 16 980 indirects. [4] Par ailleurs les enquêtes effectuées par la (dipa/gant/fao) et le projet pilote de sécurité en mer exécuté par le ceci/canada/mara ont révélé 185 cas d'accidents en mer dont 167 décès de 2007 à 2013 [11]. La convention sur le travail dans la pêche peut aider à éviter que ne soient oubliées les conditions de travail dans la pêche de petite échelle, surtout dans de nombreux pays en développement [12, 13]. Les conditions de travail pénibles dans le secteur de la pêche artisanale, la fréquence élevée des accidents, le manque de recherche approfondie sur la santé et sécurité au travail dans ce secteur au débarcadère de Boulbinet ainsi que la méconnaissance et ou la non application de la réglementation dans ce secteur en guinée ont motivé le choix de ce thème intitulé santé et sécurité au travail dans le secteur de la pêche artisanale au débarcadère de Boulbinet à Conakry.

Méthodologie

Il s'agissait d'une étude prospective de type descriptif d'une durée de 6 mois allant du 28/09/2021 au 27/03/2022. Ont été inclus, Tous les pêcheurs de tout âge et de tout sexe travaillant à bord de barques possédant un permis de pêche qui ont accepté d'adhérer à l'enquête pendant la période d'étude. Nos données ont été recueillies manuellement sur une

fiche d'enquête préalablement établie, saisies à l'aide des logiciels Word, Excel 2007,

Traitement des données : Les données manquantes ont été supprimées. Les variables qualitatives ont été comparées selon le test du Chi-2 ou le test exact de Fisher si ce premier ne s'appliquait pas. Un risque d'erreur de 5% a été choisi pour la réalisation de ces tests statistiques. Une valeur de $P < 0,05$ a été considérée comme statistiquement significative.

Les résultats obtenus ont été présentés sous forme de tableaux et figures, commentés, discutés puis comparés aux données actuelles de la littérature.

Résultats

Au cours de notre étude, nous avons enregistré un ensemble de 647 pêcheurs dont 565 ont effectivement adhéré à l'enquête soit un taux de participation de 87 %. Nous avons noté une prédominance masculine de 98,58%. L'âge moyen des pêcheurs était 33 ans et la Tranche d'âge des pêcheurs la plus observée était celle de 21 à 30 ans. Les pêcheurs du niveau primaire ont été les plus nombreux (44,78%) suivis des non scolarisés (28,14%). En ce qui concerne les habitudes additives, la consommation de tabac a été la plus fréquente, avec 272 fumeurs soit 48,10 % des pêcheurs enquêtés. Parmi eux, 134 pêcheurs fumeurs soit 49,30% associent le tabac au chanvre indien et 43 fumeurs soit 15,8 % l'associent avec l'alcool. Parmi les accidents/incidents de barque, les pannes de machines ont été les plus rencontrées avec 36,75 %. Les blessures superficielles (42,43 %) ont été les plus fréquentes des lésions rencontrées et les membres supérieurs ont constitué le siège de lésions anatomiques le plus fréquemment rencontré avec 48,57%. Seulement 146 soit 25,84 % ont été vaccinés ; et le vaccin anti amaril a été le plus administré 17,35%. L'insuffisance des EPI (30,61%) et le brouillard (15,19%) ont été les causes majeures d'accidents de barques. La fatigue (33,13%) a été la principale cause humaine d'accident de travail. Le gilet de sauvetage détenu par 177 pêcheurs a été l'EPI le plus utilisé par contre on a noté une absence totale de certains équipements. La rémunération à la

part de pêche a été de loin la plus utilisée.

Discussion

Les résultats obtenus donnent une idée sur les risques liés à la santé et la sécurité des pêcheurs artisans dans notre pays. Nous avons noté une prédominance masculine de 98,58% soit un Sex-ratio Hommes/Femme de 69,63. Ce résultat s'explique par la division systématique des tâches qui ramène les hommes dans la production primaire (capture) et les femmes dans les opérations secondaires (les activités de transformation, de commercialisation et de distribution du poisson). Quant à l'instruction, les pêcheurs du niveau primaire ont été les plus nombreux représentant 44,78% suivis des non scolarisés avec 28,14%. Le fait que nombre d'activités de subsistance liées à la pêche peuvent être exercées sans financement notable et sans formation spécifique explique ce résultat. En ce qui concerne les habitudes additives, la consommation de tabac a été la plus fréquente, avec 272 fumeurs soit 48,10 % des pêcheurs enquêtés. Parmi eux, 134 pêcheurs fumeurs soit 49,30% associent le tabac au chanvre indien et 43 fumeurs soit 15,8 % l'associent avec l'alcool. Après analyse nous avons constaté qu'il existe un lien statistiquement significatif entre la consommation du chanvre indien, de l'alcool et la survenue des accidents du travail avec un risque d'erreur de 2% pour le chanvre indien et 4% pour l'alcool. Ce résultat s'explique par les conditions de travail difficiles associées à un environnement climatique inadapté et aussi par des habitudes toxiques déjà existantes.

Parmi les accidents/incidents, les pannes de machines ont été les plus rencontrées avec 36,75 %. Ce résultat s'explique par la vétusté des moteurs et leur mauvaise maintenance. A propos des accidents/incidents par rapport à la durée du séjour en mer, les pêcheurs faisant une durée inférieure ou égale à un jour ont fait plus d'accidents. Ce résultat s'explique par le fait que chez la plupart de ces pêcheurs la dépense quotidienne de la famille dépend de l'apport journalier et, vu le système de rémunération dit "à la part", ils sont donc obligés de fournir plus d'effort et courir plus de risques pour

améliorer la productivité. Les blessures superficielles ont été les plus fréquentes des lésions anatomiques rencontrées au lieu de travail ; ce résultat s'explique par le fait que la plupart de ces lésions sont dues aux piqûres d'arêtes et morsures des produits de capture suite au non usage des équipements de protection. Les membres supérieurs ont constitué le siège de lésions anatomiques le plus fréquemment rencontré avec 48,57 %. Cela s'explique d'une part par l'insuffisance d'équipement et d'autre part par l'inattention lors de la manipulation des matériels et produits de pêche. Dans la population de pêcheurs interrogée, seulement 146 soit 25,84 % ont été vaccinés ; et des types de vaccins administrés, le vaccin anti amaril a été le plus administré (17,35% des pêcheurs). Ces résultats montrent que les pêcheurs sont encore plus exposés à des risques infectieux car ils bénéficient rarement de programmes spécifiques de prévention et de dépistage des maladies. Parmi les causes techniques des accidents de barque, l'insuffisance des équipements a été la plus fréquente avec 30,61 %, cela s'explique par le coût élevé de ces derniers. Le brouillard a été la cause météorologique qui a entraîné le plus d'accidents de barque avec 15,19 %, suivi du vent avec 13,32 % ; ce résultat s'explique par le fait que la plupart des pêcheurs n'ont pas accès à des services de prévision météorologique. Parmi les causes humaines des accidents, la fatigue a été la cause majeure avec 33,13% suivi du stress qui représente 27,57%, ce résultat s'explique par le fait que les pêcheurs subissent des pressions économiques et concurrentielles qui les poussent à prendre plus de risques : réduction des effectifs et augmentation des heures de travail, situations ayant pour conséquence ces accidents dus à des fatigues extrêmes. Parmi les équipements de protection individuelle (EPI), le gilet de sauvetage utilisé par 177 pêcheurs et représentant 67,30 % des EPI a été de loin le plus utilisé ; Cela montre qu'il y a une grande insuffisance en équipement de protection individuelle qui pourrait bien d'une part justifier le nombre élevé des accidents. Quant aux équipements de sauvetage à bord, l'écope présente dans toutes les pirogues a été la plus rencontrée, par

contre on a noté une insuffisance notoire des trousse de premiers soins et l'absence totale de certains équipements comme l'extincteur, la fusée de détresse, les Jumelles et les fumigènes. Ce résultat s'explique par le coût élevé de ces équipements et le manque d'assistance financière. Parmi les types d'assistance apportées aux pêcheurs, l'assistance directe et par mutuelle ont été les seules rencontrées. Ces résultats montrent que les pêcheurs artisans ont un problème d'accès aux services médicaux et d'assurance. Cette situation s'explique d'une part par leur marginalité économique à l'intérieur des sociétés dans lesquelles ils vivent, associée aux coûts prohibitifs des services en question ; d'autre part, par le fait que ces services souffrent de la faiblesse du taux d'adhésion et de la capacité contributive des pêcheurs artisans en raison de l'incidence de la pauvreté mais aussi de l'absence d'une politique de contractualisation avec l'Etat pour faciliter les relations entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins. Parmi les systèmes de rémunération, la rémunération à la part de pêche a été de loin la plus utilisée. Ce résultat montre que la convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951 n'est pas appliquée Dans l'ensemble de la population enquêtée, 81 pêcheurs ont suivi de formations. Ce résultat s'explique d'une part par le niveau bas d'instruction de la plupart des pêcheurs et d'autre part, par le manque de projets de formation chez les pêcheurs artisans. Selon le résultat de notre étude, la convention (n° 113), 1959 de l'O.I. T sur l'examen médical des pêcheurs, la convention (n°118) ,1962 de l'OIT sur l'égalité de traitement (sécurité sociale), la convention (n°134), 1970 de l'OIT sur la prévention des accidents (gens de mer) ne sont pas appliquées au niveau de la pêche artisanale, pourtant toutes ratifiées par la Guinée et en vigueur. Cela s'explique par le fait que les pêcheurs artisans sont informels et par conséquent n'ont donc pas droit aux prestations du régime général de la sécurité sociale et donc pas à l'examen médical aussi. Du point de vu locaux sociaux, il n'y a pas de restaurants ni de cabinet médical au sein du débarcadère.

Conclusion

Les accidents/incidents de barque sont relativement élevés dans notre étude.

Selon les résultats de notre étude, la consommation de tabac et alcool, l'insuffisance des équipements de protection, le niveau élevé de pression et de fatigue, et la mauvaise application des textes réglementaires et/ou référentiels font que les opérations de pêche s'effectuent généralement dans des conditions malsaines où les accidents du travail et les maladies liées au travail sont choses courantes. Une autre étude serait nécessaire pour dépister les maladies professionnelles et à caractère professionnel chez les pêcheurs artisans.

*Correspondance

Oularé Fanta .

droularefa@yahoofr

Disponible en ligne : 05 Mars 2024

- 1 : Service de Médecine du Travail, Faculté des Sciences et Technique de la Santé, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Guinée
- 2 : Service de Médecine Légale, CHU Ignace Deen, Conakry, Guinée

© Journal of African Clinical Cases and Reviews 2024

Conflit d'intérêt : Aucun

Références

- [1] MARTINEZ, M. Poiscaille: un circuit court en ligne des produits de la mer au service de la pêche durable? *jipad*2019, 33.
- [2] Failler, P., Binet, T., & Moustapha, D. E. M. E. (2020). Importance de la pêche migrante ouest-africaine au début du XXIe siècle. *Revue Africaine*

Des Migrations Internationales, 1(1)

- [3] Michael S et Michel. Lettre d'information sur les pêches de la CPS n° 138 Mai/août 2012 :1.
- [4] Soumah, M., Traoré, S., Kaba, F. K., Doumbouya, A., Camara, O. T., Diallo, A., ... & Deme, E. H. B. (2021). Economic and social contribution of sedentary small pelagic fisheries in Guinea. *Intern J Fish Aquatic Studies*, 9(6C), 205-213.
- [5] Toure, A. A. S., M. L. Abdel Hamid, and H. D. Diadhiou. Les profils de la pêche continentale au Mali, en Mauritanie et au Sénégal: Potentiels et perspectives: résultats des études de cas au titre du programme régulier NFIFL/FAO 2019-2020. Vol. 1223. Food & Agriculture Org., 2021.
- [6] LA, C. À., ET, S. A., & DE TOUS, À. L. N. (2016). La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture.
- [7] Burda, J. (2012). Section 4. Les droits des travailleurs. *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, (1), 261-278.
- [8] Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Évaluation des risques pour les petits bateaux de pêche .Bilbao.2003 :9-11.
- [9] Chaumette, P. (2021). Les risques professionnels à la pêche: prévention et responsabilisation. In *Los desafíos de la pesca sostenible: diagnóstico y propuestas desde una óptica jurídica* (pp. 289-312). JM Bosch Editor.
- [10] Diao, M. L., Diatta, A. E. R., Mbodj, M., Diédhiou, M., Ndoye, A. Y., Tendeng, J. N., ... & Ndiaye, M. (2022). Prise en charge hospitalière des accidents de travail dans le secteur informel: cas de la pêche artisanale à Saint-Louis (Sénégal). *Mali Médical*, 37(1).
- [11] Johnson, J. P. Mort accidentelle et destruction des pirogues artisanales: une étude retrospective des années 1989-1991 sur le littoral Guineen (Conacry)-Afrique de l'Ouest.
- [12] Arnason, R. Chapitre 66-La pêche.
- [13] Dukes, R., Fudge, J., & Mundlak, G. Un siècle de droit du travail dans la *Revue internationale du Travail. Revue internationale du Travail*.

Pour citer cet article :

F Oularé, MS Dioum, I Baldé, S Camara, A Yansané, H Bah. Sante et sécurité au travail dans le secteur de la pêche artisanale au débarcadère de Boulbinet à Conakry. *Jaccr Africa 2024; 8(1): 239-244*